

Tarbes, le 10 mars 2005

Objet : Délibération du Conseil d'Administration du SPMF du 4 mars 2005

BASF AGRO
Madame Sandrine ORRY
Monsieur Jean-Marc PETAT
21, Chemin de la Sauvegarde
F-69134 ECULLY CEDEX

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions pour votre invitation à participer au deuxième colloque BASF le 16 Mars prochain à Lyon.

Nous tenons avant tout à préciser les points suivants :

1. Il existe de nombreuses molécules qui, bien qu'ayant obtenu «la mention abeille » dans le cadre des traitements foliaires, sont en réalité extrêmement toxiques. Au vu de notre longue expérience, nous considérons que le système des homologations dans son ensemble, est totalement à revoir.
2. Les empoisonnements d'abeilles par produits phytosanitaires sont à classer en trois catégories principales :

► Les intoxications massives avec mortalité apparente devant la ruche.

Exemples : Parathion, Lindane ou Diméthoate en traitement foliaire ainsi que les poussières de semoirs avec semences Régent (variété «Mélody», process Syngenta), sur de nombreux secteurs de Midi- Pyrénées, Aquitaine, Poitou-Charentes, Pays de Loire en 2002, 2003 et 2004.

► Les intoxications massives sans mortalité apparente devant la ruche.

Ce phénomène a été mis en évidence et longuement étudié à propos des premiers Pyréthroides de synthèse. On le constate aussi dans certaines circonstances sur floraison de tournesol Régent ou lors de semis à moins de 4 g de poussière par quintal. Souvent présenté comme un empoisonnement mineur aux conséquences marginales, il fait parfois l'objet de débats académiques sur l'effet mystérieux des doses « sublétales ».

Nous tenons à préciser que 50% des abeilles de la colonie mortes devant la ruche, ou les mêmes 50% mourant dans la nature sans laisser de traces visibles dans le rucher, doivent être regardés, dans les deux cas, comme l'évidence d'une intoxication massive aux conséquences souvent dramatiques pour la pérennité des colonies à court, moyen ou long terme.

► Les intoxications endémiques répétées tout au long de la saison et connues dans le métier sous le terme «Ecrémage de butineuses».

Les molécules responsables de ce phénomène irrégulier sont très nombreuses. Semis et floraisons de tournesol Régent en font bien entendu partie. Les effets dépendent de nombreux facteurs, dose, exposition, mode de contamination etc... Les éléments de preuves sont connus depuis longtemps (voir enquête éco-pathologique effectuée par le CNEVA en 1987/1988 sur 17 ruchers répartis dans 10 départements) et régulièrement confirmés. Il suffit de regarder les résultats récents de l'AFSSA sur les résidus dans les pollens de trappe tout au long de l'année. Par ailleurs, les nombreuses molécules retrouvées dans les cires de corps, lorsqu'elles ne sont pas la conséquence de traitements anti-Varroa, sont bien la marque d'intoxications environnementales antérieures.

3. Nous sommes totalement en désaccord avec les enseignements tirés par les pouvoirs publics des «expérimentations poussières de Régent » menées dans la banlieue toulousaine en 2003. Les résultats montrent qu'avec la variété « Mélody », on trouve 2 800 microgrammes par filtre de Fipronil, ce qui peut entraîner la mort de 100% des abeilles, de 100% des ruches alentour, si la topographie et la météo sont «favorables». Les autres variétés et/ou process, avec 300 microgrammes par filtre en moyenne dégagent donc dix fois moins de poussières toxiques.

Sans consulter la commission des toxiques, l'Etat a institué une «norme poussière » (JO du 11/02/2004) de 4g/quintal de semences. La philosophie qui sous tend cette mesure est inacceptable en terme de protection de l'environnement.

A l'évidence, si 2800 µg/filtre provoquent la mort de 100% des abeilles alentour, une dose dix fois moindre ne pourra pas être sans conséquence grave bien que moins visible au profane. Il y aura donc un «Ecrémage de butineuse »... Un de plus ! Ce qui est surprenant c'est que ce phénomène si courant et si connu des apiculteurs, depuis plus de vingt ans, semble toujours être ignoré de la communauté scientifique, (des médias et finalement de nos concitoyens)...

4. La même remarque s'impose pour les intoxications que nous constatons au moment de la floraison des tournesols semés Régent. Même si les signes cliniques ne sont pas constants d'une région à l'autre, en fonction de la météo ou de la nature du sol, globalement nous pouvons affirmer qu'il y a bien à ce moment là une intoxication évidente, indiscutable et plus ou moins massive selon les secteurs. Nous pouvons témoigner qu'il n'y a aucune confusion possible avec une pathologie. C'est bien d'une intoxication qu'il s'agit. Il reste bien entendu l'hypothèse d'une confusion avec une autre

molécule. Force est de constater que, malgré de nombreuses investigations sur le terrain, (à quelques exceptions près ou des traitements foliaires, notamment aux Pyréthroides ont pu être mis en cause), on retombe toujours sur les enrobages «Régent».

5. Nous ne nous retrouvons absolument pas dans un débat qui se limiterait au Fipronil et/ou l'Imidaclopride dans leurs diverses formulations. De très nombreuses intoxications d'abeilles sont causées par de multiples autres molécules.
6. Au vu de ce qui précède, c'est peu dire que nous souhaitons confronter nos observations avec l'ensemble de la communauté scientifique et les diverses parties concernées. Toutefois, votre premier colloque souffrait d'un manque de diversité dans le choix des invités. Le second est annoncé sans ordre du jour ni liste d'intervenants. Enfin, dans la restitution médiatique des communications, le recours à «un porte-parole anonyme des apiculteurs » nous exposerait au risque de voir notre intervention présentée de manière inexacte ou incomplète.

En conséquence, sans préjuger de notre participation au colloque suivant, c'est avec regret que nous avons décidé de ne pas honorer votre invitation pour le 16 Mars 2005.

Vous savez par ailleurs que nous participons aux travaux du CST (Comité Scientifique et Technique).

Ce comité indépendant a été constitué par le Gouvernement afin d'étudier, le plus exhaustivement possible, toutes les hypothèses qui pourraient expliquer les disparitions d'abeilles et/ou dépopulations des colonies sur le terrain. Dans ces conditions, notre participation à un colloque scientifique qui, jusqu'à présent, apparaît comme faisant double emploi avec les travaux du CST, ne peut s'envisager que dans la transparence la plus totale. En d'autres termes, entre «plan média » et colloque indépendant, il est indispensable que vous leviez toutes les ambiguïtés.

Pour commencer, un bon moyen serait, par exemple, de communiquer au fur et à mesure aux membres du CST, le résultat de vos travaux. Un écho à la présente réponse dans vos communications ultérieures serait également bienvenue.

Pour notre part, nous enverrons copie de ce courrier au CST et le mettrons en ligne sur notre site Internet www.spmf.fr

Avec nos remerciements renouvelés pour votre invitation, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

*Président : Gérard SCHIRO.
Chambre d'agriculture du Gers
Chemin de la Caillaouère –BP 161
32003 AUCH CEDEX
Tél : 05 62 61 77 95
Fax : 05 62 61 77 28
E-mail : Spmf@gers.chambagri.fr*